

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2018

MISSION DÉFENSE

PROGRAMME 178 : PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES

Rapport pour avis de M. Jean-Marie Bockel et Mme Christine Prunaud, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

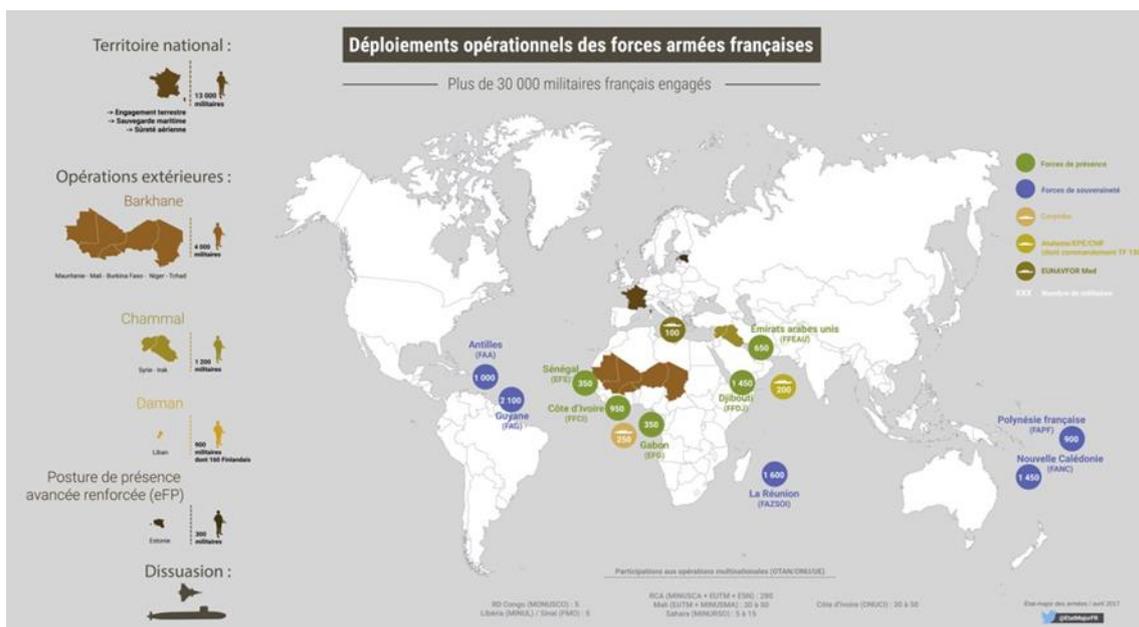
Avis n° 110 (2017-2018) Tome n° 6

UNE HAUSSE DE 10 % DES CRÉDITS DU PROGRAMME 178

Le programme 178, qui constitue le cœur de la mission « Défense », voit ses autorisations d'engagement **progresser de 5,3 %, atteignant 8,8 milliards d'euros**. Les crédits de paiement **augmentent de 10,6 % par rapport à 2017 pour s'établir à 8,4 milliards d'euros**. En valeur, l'augmentation de crédits de paiement est de **769,86 millions d'euros**. Deux postes en bénéficient pour l'essentiel : **les OPEX pour 125 millions d'euros et l'entretien programmé du matériel (EPM) pour 450 millions d'euros**.

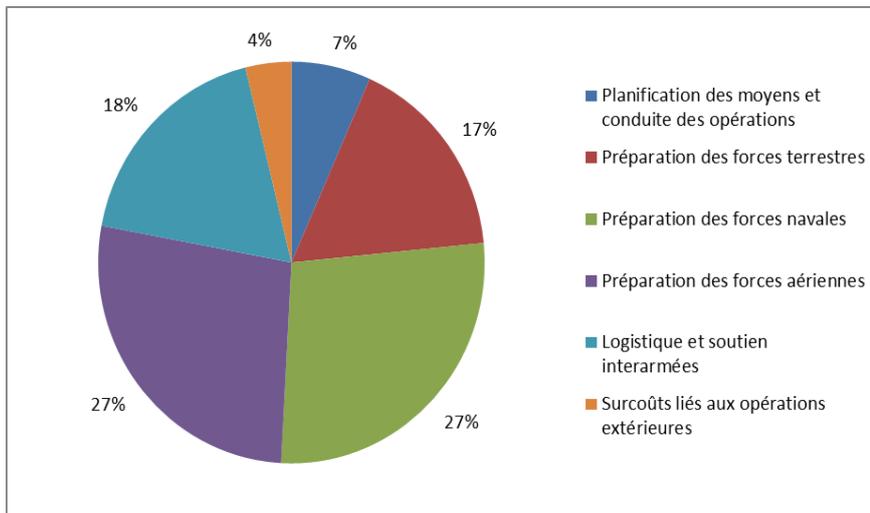
L'année 2018 marquera le début du « **resoclage** » budgétaire annoncé des **surcoûts des OPEX**, présentées sur la carte suivante, **pour 125 millions d'euros** sur le programme 178. Ceci induit, de fait, un **basculement** du financement des OPEX de l'interministériel vers les armées seules, qui se poursuivra sur la prochaine programmation.

Une telle évolution, si elle améliore la sincérité du budget, diminue aussi la « remontée en puissance » des moyens des armées. Votre commission aurait souhaité que **l'enveloppe budgétaire soit augmentée à due proportion**.



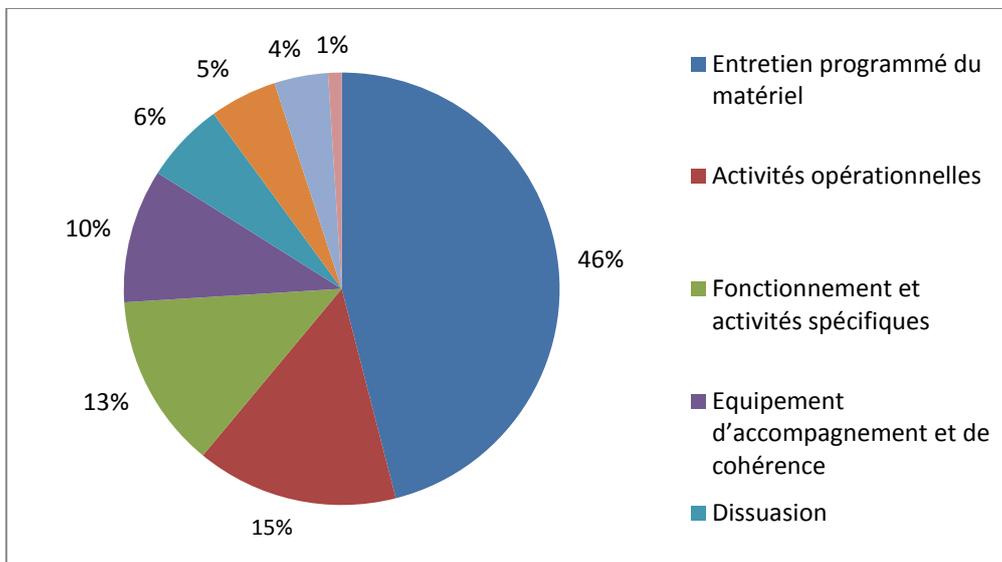
La structure du programme, bénéficiant de 8,07 milliards d'euros pour 2018, reste inchangée, tant en actions qu'en opérations stratégiques (OS).

Répartition par action



Ainsi, la préparation des forces **navales** et la préparation des forces **aériennes** bénéficient chacune de **27 %** du total des crédits du programme. La préparation des forces **terrestres** représente **17 %** des ressources du programme.

Répartition par OS



46 % des crédits du programme 178 sont consacrés à l'entretien programmé du matériel. L'allocation de **450 millions d'euros** supplémentaires en faveur de l'EPM permet aux crédits dédiés à l'EPM d'atteindre **3,78 milliards d'euros** en 2018. C'était un effort nécessaire au vu des besoins immenses. Il doit **impérativement être poursuivi dans la prochaine LPM**.

LA NÉCESSAIRE AUGMENTATION DES CRÉDITS DE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DANS LA PROCHAINE LPM

Le capital opérationnel de nos armées, tant matériel qu'humain, est en jeu dans le cadre de l'année 2018, mais aussi dans la prochaine LPM pour les raisons suivantes :

- la **préparation opérationnelle** des armées reste **inférieure aux objectifs fixés**, de près de 10 %, avec une **possible détérioration en 2018** de la **préparation opérationnelle de l'armée de terre** ;

- la DTO ou **disponibilité technique opérationnelle** des matériels ne **remonte que lentement** pour les **équipements aéronautiques** autres que ceux utilisés en OPEX. Ainsi, la DTO des avions de transport tactique, qui était encore faible à 61 % du contrat opérationnel en 2016, devrait remonter à 74 % en 2017 et 80 % en 2018. Le taux de satisfaction du contrat opérationnel des hélicoptères est, selon la flotte concernée, compris entre 56 % et 66 % seulement du contrat opérationnel. De même, la **DTO des équipements de l'armée de terre est à la peine**. Vos rapporteurs pour avis se sont rendus dans les locaux de la SIMMAD à Balard pour assister à une revue périodique de la flotte. L'investissement des services de soutien pour améliorer ces performances est sans faille et commence à porter ses fruits. Externaliser complètement le MCO ne paraît pas être une bonne solution ;



Visite à la SIMMAD, structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques, le mercredi 25 octobre 2017

- la LPM en cours a sans doute sous-estimé le total des besoins de maintien en condition opérationnelle. La surutilisation, sur des théâtres très exigeants, des équipements en OPEX accroît encore les besoins. Enfin, l'entretien de matériels vieillissants, mais aussi celui de matériels neufs, plus modernes, revient de plus en plus cher. **Les besoins de crédits de MCO augmentent de façon exponentielle.**

C'est un **lourd tribut** qui pèse sur la prochaine LPM qui devra impérativement veiller à inscrire **un niveau de crédits compatible avec la réalité du contrat opérationnel réalisé et les conditions réelles d'utilisation des équipements en OPEX.**

LES SERVICES DE SOUTIEN AU CŒUR DE LA PROCHAINE LPM

Les **services de soutien** doivent être placés au **cœur de la prochaine LPM**. Ils ont **très largement contribué à la déflation des effectifs du ministère**, tout en supportant un **contrat opérationnel bien plus élevé** que les hypothèses de construction de la LPM, et une **population militaire de nouveau en augmentation avec la remontée de la force opérationnelle terrestre (FOT)**, notamment.

Depuis le début de l'actuelle LPM, le SSA a **perdu 8 % de ses effectifs**. Le service dispose de **700 médecins des forces**, il **lui en manque une centaine**, ce qui conduit à concentrer sur les mêmes personnels la charge de projection du service : ainsi les personnels projetés effectuent **200 % du contrat opérationnel**. Alors que les déficits de personnels sont déjà criants dans certaines spécialités telles que les chirurgiens orthopédistes, les dentistes, les infirmiers en soins spécialisés de bloc opératoire diplômés d'État et les masseurs kinésithérapeutes, la **surprojection des mêmes personnels** pourrait finir par les pousser à quitter le service.



Visite à l'HIA Percy, Mercredi 8 novembre 2017 ©SSA

Il est impératif de suspendre toute déflation des effectifs du Service de Santé des armées et du Service du Commissariat des armées.

Sous le bénéfice de ces observations, **M. Jean-Marie Bockel, co-rapporteur pour avis, a émis un avis favorable** aux crédits inscrits dans le PLF 2018 pour le programme 178, **Mme Christine Prunaud, co-rapporteur pour avis, s'est abstenue**, en raison des nombreux points d'inquiétude que suscitent les déflations dans les services de soutien.

À l'issue de sa réunion du mercredi 22 novembre 2017, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, tout en considérant indispensable le déblocage rapide des 700 millions d'euros encore gelés sur le programme 146 pour l'exercice 2017, a donné un avis favorable à l'adoption des crédits de la mission « Défense », le groupe CRCE s'abstenant.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées http://www.senat.fr/commission/etr/index.html 15 rue de Vaugirard 75006 Paris - secretariat-affetra@senat.fr	
Les rapporteurs pour avis sur le programme 178 « Préparation et emploi des forces »	
 M. Jean-Marie Bockel sénateur du Haut-Rhin	 Mme Christine Prunaud sénatrice des Côtes-d'Armor

Le rapport complet est disponible sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/rap/a17-110-6/a17-110-6.html>